# REPUBLIQUE DU BENIN

#### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### **DECRET N°2001-471 DU 30 OCTOBRE 2002**

Portant approbation des états financiers de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) pour l'exercice clos au 31 décembre 2001.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin;
- Vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu le décret 2001-364 du 18 septembre 2001 portant, attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche;
- **Vu** le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu le décret n° 96-452 du 17 octobre 1996 portant modification des statuts de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA);
- **Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 octobre 2002 ;

## DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Sont approuvés, les états financiers de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 octobre 2002

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU .-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de la Prospective et du Développement,

Bruno AMOUSSOU

Amoust &

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche,

Théophile NATA.-

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MFE 4 MAEP 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO1.